



L'HONORABLE SIMON HÉBERT
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Palais de justice, 300, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6
Téléphone : 418 649-3444 Télécopieur : 418 646-6981

Québec, le 28 septembre 2020

Par courriel seulement

Me Éric Bouchard
Bouchard + avocats inc.
825, boulevard Lebourgneuf, bur. 200
Québec (Québec) G2J 0B9

OBJET : Jacques Daniel c. Lojack Canada Entreprises ULC
📁 C.S. : 200-06-000251-200

Maître,

J'ai reçu une copie de la demande en autorisation que vous avez introduite le 21 août 2020 dans l'affaire citée en objet.

Je vous demande de me tenir informé de sa signification aux parties visées par votre demande en autorisation et de toute réponse reçue.

Enfin, je me permets de vous rappeler le contenu de la règle 56 du *Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière civile*.

Recevez, Maître, mes meilleures salutations.

SIMON HÉBERT, j.c.s.

SH/mv